

Pouvoir s'opposer, Toujours proposer !

Comité Hygiène et Sécurité et des conditions de Travail

Le Comité hygiène et sécurité et condition de travail s'est tenu dans les locaux de l'immeuble Brassart le 10 octobre 2013. Sous la présidence de M. SAISON, Directeur Départemental des Finances Publiques de notre département.

La séance a été ouverte à 9h30 pour être clôturée à 13h00

Etaients présents à cette réunion, outre les représentants de l'administration, les représentants du personnel : Solidaires , FO DGFIP 62, CGT Finances Publiques, CFTC DGFIP 62 ; l'Inspecteur Santé, sécurité au travail ; les médecins de prévention ; les assistants de prévention ; les assistantes sociales et Mme HERGUER secrétaire animatrice du CHSCT

L'ordre du jour du CHSCT est le suivant

- Approbation des procès-verbaux des réunions du CHSCT des 12 avril et 27 juin 2013
- Suites de la réunion du groupe de travail du 23 septembre 2013
- Crédits 2013 : avancement des opérations et utilisation du solde des crédits
- Bilan annuel 2012 sur la santé, la sécurité et les conditions de travail
- Présentation de la lettre de mission de l'Assistant de prévention de la Dircofi
- Communication des décisions de la DIRCOFI suite au plan d'actions proposé par la Commission du CHSCT
- Comptes rendus des visites de délégation du CHSCT
 - CDFP d'Hucqueliers
 - CDFP de Guines
- Point sur les travaux immobiliers
- Election du secrétaire du Comité (qui remplacera M. Blothiaux après son départ en retraite)
- Questions diverses.

Approbation des procès-verbaux des réunions du CHSCT des 12 avril et 27 juin 2013

Les procès verbaux n'appelant de la part des O.S aucune remarque, ils ont été adoptés.

Suites de la réunion du groupe de travail du 23 septembre 2013

Lors de cette réunion, les registres santé et sécurité au travail ont été examinés par les membres du groupe. Tous les problèmes signalés sont étudiés. Certaines demandes feront l'objet d'un financement par le CHS-CT, d'autres pourront être solutionnées par l'Equipe Logistique, que le CHS a doté d'un budget pour les « petites » interventions.

Les médecins de prévention peuvent demander l'attribution de fauteuils adaptés, de souris d'ordinateur spéciales, ou de tout matériel nécessaire dans l'aménagement de postes de travail.

6 accidents du travail dont 3 concernant des accidents des trajets ont été déclarés. 10 nouvelles fiches de signalement ont été faites depuis le mois de juin. 9 d'entre elles concernent des injures, menaces agressions verbales ou physiques. Un vol a été signalé.

Ce groupe de travail a aussi décidé de la répartition des crédits résiduels du CHS-CT pour l'année 2013.

Crédits 2013 : avancement des opérations et utilisation du solde des crédits

- Une somme de 2 000,00 € a été votée pour terminer le dégraissage des dalles d'accès à la paierie départementale, lors d'épisodes de pluie ou de neige, les dalles étaient particulièrement glissantes !
- 8 fauteuils spéciaux ont été financés pour aménager les postes de travail de plusieurs agents, sur recommandation médicale.
- Une somme de 7 000 € a été attribuée au CDFP d'Ecures et 5 400 € pour le SIE à titre de complément pour recouvrir les sols amiantés.
- le CDFP de Boulogne sur mer fera l'objet d'une mesure de l'empoussièrement de l'air (amiante), il a été budgétisé 3 000 € à cet effet , et 1500 € pour les mesures d'hydrocarbure dans l'air ambiant à Hucquelières (suite à la visite faite par le CHS -CT voir ci-dessous)
- Au CDFP de Diderot, l'extracteur d'air va être calé pour éviter les vibrations qu'il provoquait dans plusieurs bureaux du bâtiment. (1 500,00€)
- Au CDFP de Calais, les portes des sanitaires vont être inversées : en effet une personne ayant un malaise pourrait bloquer l'ouverture de la porte et ralentir ainsi les secours.
- Longuenesse, prolongation de la rambarde d'accès : 700 €.
- CDFP Henin Beaumont : des stores ont été posés sur les fenêtres : 700 €

Enfin d'autres objets (repose pied, rehausseur d'écran..) ont été distribués. L'équipe logistique est dotée d'un budget pour les menus travaux (électricité, peinture ...).

CFTC DGFIP 62 déplore cependant que malgré une grande réactivité du CHS-CT dans l'attribution des crédits, les agents attendent parfois longtemps ce qui leur a été promis :

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer (E M R 62)
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 06 66 61 81 11
<http://062.cftc-tresor.fr>

Par exemple des escabeaux commandés depuis plusieurs mois, un cumulus a poser (et les agents restent sans eau chaude !) des toilettes bouchées (alors que des crédits ont été votés pour leur réparation). L'Equipe logistique fait de son mieux mais ne peut faire face à tous les problèmes, malgré son efficacité. L'obligation de commander dans le cadre des marchés nationaux génère des délais souvent très longs avant la livraison...

Bilan annuel 2012 sur la santé, la sécurité et les conditions de travail

Deux assistants de prévention sont en poste dans notre département, un pour la DIRCOFI et un autre pour la DGFIP. L'inspecteur Santé Sécurité au Travail et les médecins de prévention ont effectué 12 visites, et élaboré 6 rapports. 50 aménagements de postes ont été proposés par les médecins de prévention.

Le CHS-CT s'est réuni 3 fois de façon ordinaire et une fois de façon extraordinaire suite à un événement grave. Il a diligenté 2 enquêtes et il a examiné 61 registres santé sécurité.

Il a par ailleurs organisé plusieurs sessions de formation (guides et serre files ; sauveteur secouriste, initiation et perfectionnement ; conduites préventives ...) . qui ont bénéficié à plus de 300 personnes.

Son budget s'est réparti comme suit :

- 30 644 € pour les formations,
- 68 783 € pour l'amélioration de l'ambiance de travail (éclairage, bruit, température)
- 1 908 € pour la sécurité (incendie électricité)
- 13 654 € pour l'insertion des personnes handicapées
- 78 663 € pour les autres travaux d'aménagement.

Présentation de la lettre de mission de l'Assistant de prévention de la DIRCOFI

La DIRCOFI NORD est une Direction inter-régionale de 280 personnes qui couvre 7 départements : Nord-Pas de Calais (2) Picardie (3) Haute Normandie (2). L'assistant de prévention ne pouvant se rendre systématiquement sur chaque site, il a créé un réseau de correspondants locaux (chefs de brigade) qui le représentent sur place lors des différents CHS-CT.

Communication des décisions de la Dircofi suite au plan d'actions proposé par la commission du CHS-CT

Après enquête du CHS-CT sur le fonctionnement d'une brigade DIRCOFI et notamment sur la prise de fonction des jeunes I.P chefs de service, le comité a émis quelques propositions. Quelques unes ont été retenues par la Direction et mises en place ,,

- Une formation de 2 jours pendant lesquels les jeunes chefs de service pourront rencontrer l'ensemble de leurs interlocuteurs en direction, ainsi que prendre connaissance des circuits internes, des échéances à venir avec à l'appui une documentation adaptée.
- La nomination d'un tuteur I.P, référent pour tous les aspects pratiques et techniques.
- La limitation du nombre d'indicateur.
- La dotation de station d'accueil pour les vérificateurs mobiles.

D'autres non pas été retenues ,,,,,

- La pose de double plaque d'immatriculation sur un véhicule personnel dans le cadre de l'activité professionnelle

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer (E M R 62)
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 06 66 61 81 11
<http://062.cftc-tresor.fr>

- Le décalage de la prise de poste des nouveaux chefs de service au 1^{er} janvier pour qu'ils bénéficient d'un stage en binôme avec un chef expérimenté.

Compte rendu des visites de délégation du CHS-CT

• CDFP Hucqueliers

Les conditions de travail sont déplorables. A la dégradation importante des locaux et à l'humidité persistante s'ajoute une odeur de fioul, à la limite de l'écœurement !

Les espaces de circulation sont réduits, les agents n'ont que très peu d'espace de stockage, et les archives se situent dans un grenier accessible par un escalier escamotable ! il faut être bien agile, et ne pas avoir le vertige, pour pouvoir monter et encore plus descendre avec les bras chargés ! Le bureau du chef de poste est très petit : il ne permet pas l'installation d'une armoire !

Un projet de la mairie (propriétaire), de construire une palissade à deux mètres de l'unique fenêtre (déjà grillagée) du bâtiment n'améliorera pas la luminosité.

Et surtout, la sécurité des agents n'est pas assurée : en cas d'agression, ils n'ont aucun moyen de repli, aucun moyen d'évacuer les lieux, sans s'avancer vers leur agresseur : ils se retrouvent coincés dans un cul de sac ! Il en va de même en cas d'incendie qui se déclencherait dans le mini couloir qui sert de hall d'entrée !

Les toilettes donnent directement dans le bureau, une simple porte les sépare de l'espace de travail des agents.

Un seul mot suffit à qualifier cette trésorerie : **INSALUBRE** !

Il n'y a, à notre avis, qu'une solution pour ce poste c'est le relogement. Toute tentative d'amélioration des conditions de travail dans une telle situation reviendrait à mettre un emplâtre sur une jambe de bois !

Nous avons bien sur alerté la direction de ce fait (qui pourrait croire qu'elle n'était pas au courant ?). Le Directeur Départemental doit intervenir auprès de la mairie, propriétaire des locaux, pour trouver une solution. Il s'est engagé à suivre le dossier.

L'inspecteur Santé Sécurité au travail a, par ailleurs, demandé une mesure des hydrocarbures dans l'air ambiant .

Les agents ont une conscience professionnelle exceptionnelle pour travailler dans de telles conditions, espérons qu'il ne le paieront pas de leur santé !

• CDFP Guines

Après plusieurs années passées à travailler dans des conditions déplorables, les agents ont enfin pu s'installer début 2013 dans des locaux dignes de ce nom. Il s'agit d'un bâtiment qui a été entièrement repensé et rénové par la mairie. Les bureaux sont vastes, bien éclairés, bien tempérés, très fonctionnel et bien sécurisés.

Le bâtiment est situé à proximité du centre ville et bénéficie d'un parking.

Voilà qui contraste avec la visite précédente et c'est tant mieux !

Point sur les travaux immobiliers

Point sur l'installation de l'ANGDM dans les locaux du CDFP de Bruay (suite et pas encore fin) :

Les travaux d'installation s'élèvent à 18 000,00 €, entièrement pris en charge par l'ANGDM en contrepartie d'une participation aux charges réduites sur les 3 premières années d'occupation. Les travaux, qui débuteront en janvier pour s'achever en mars, ne devraient pas gêner le fonctionnement du CDFP : aucune aller et venue ne se fera à l'intérieur des bâtiments. Et les sites extérieurs seront remis en état à la fin des travaux.

Il semblerait que l'on soit en présence du locataire idéal ! Mais n'oublions pas que le budget des trois prochaines années sera grevé des frais de fonctionnement de l'ANGDM !! CFTC DGFIP 62 est persuadée que ce sont les agents qui, au final, financeront cette installation.

Etanchéité du toit terrasse du CDFP Diderot

Les travaux sont estimés à 200 000€. Ils se dérouleront de fin octobre à fin novembre.

Plan sûreté

C'est le site de Boulogne municipale qui a été retenu. Le ministère débloque une enveloppe spéciale de 90 000€ Les guichets vont être rénovés par l'installation de type GAHU. La protection extérieure va être renforcée par la pose de volet métallique électrique sur les fenêtres, par l'installation de film occultant pour éviter que l'on ne voit dans la trésorerie quand il fait sombre à l'extérieur et claire à l'intérieur. Une vidéo protection assurera les sorties du personnel et des plots de bétons vont être disposés autour de la trésorerie pour éviter les attaques de type voiture bélier.

La Direction nous a ensuite présenté un bien étrange projet, nouvellement sorti des cartons. Verra t'il le jour ?

Il concerne le déménagement des Trésoreries d'Arras Municipale et d'Arras Banlieue pour les installer dans le bâtiment Foch de la Direction !

Ces deux Trésoreries en ont vu passer des projets .. une fois il était question de déménager Arras Banlieue et de le mettre dans les locaux d'Arras Municipale, une autre fois, il était question de faire l'inverse ... combien de plans n'avons nous vu défiler ???

Le maître mot à toujours été « Economie », de beaux projets, mais pas d'argent pour les réaliser. Cette fois, l'abandon du bail des locaux qui abritent Arras municipale et la vente de l'immeuble domanial qui héberge la trésorerie d'Arras Banlieue, rapporteraient pas mal d'Euros ..

Bien sur, La Direction ne s'intéresse pas au coté Humain de la chose :

- déménager des agents du rez de chaussée du bâtiment Foch pour les monter au 4^e étage alors qu'ils reçoivent du public, quitte à les faire descendre à chaque visite d'un contribuable
- Déménager des agents d'un bâtiment à l'autre (de Foch à Brassart) alors que l'essentiel de leur travail se fait en relation avec les services du bâtiment qu'ils quittent ..
- Sans compter le déménagement de deux trésoreries complètes, archives comprises... Même si il sera assuré que les agents n'auront rien à porter, c'est bien eux qui feront et déferont les cartons, eux qui chercheront après leurs dossiers.... Et bien sur, tout cela se fera sans un seul jour de fermeture au public ...

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer (E M R 62)
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 06 66 61 81 11
<http://062.cftc-tresor.fr>

CFTC : le syndicat constructif

- 5 -

Il est question d'une caisse unique avec celle des deux trésoreries et la caisse de la Direction : Quid des applications informatiques différentes ? les Trésoreries sont sur DDR3 alors que la Direction est sur Chorus ..

C'est la Trésorerie d'Arras Municipale qui aurait en charge la caisse commune...Ce service est déjà en sous effectif, comment les agents pourront ils absorber les nombreux mouvements de caisses, les régisseurs des deux Trésoreries, mais aussi les régisseurs d'Etat ???

Un dossier brûlant en perspective que CFTC DGFIP 62 suivra avec beaucoup d'attention.

Election du secrétaire du Comité

Michel Blothiaux qui assure ces fonctions, prendra sa retraite début 2014. Afin de faciliter la transition et ne pas laisser le comité sans secrétaire entre la cessation d'activité de M. Blothiaux et la réunion du premier CHS-CT qui se déroule traditionnellement en avril, il a été décidé de procéder au choix d'un(e) nouveau (elle) secrétaire dès cette fin d'année.

A l'unanimité, c'est Delphine MORTELETTE qui a été choisie.

Merci à Michel pour le travail effectué, et nous assurons Delphine de notre entière collaboration.

Compte rendu de vos représentants CFTC DGFIP 62 au CHS-CT

Martine Hennequin

DDFiP comptabilité

Yann Plouviez

SIP de LILLERS



Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer (E M R 62)
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 06 66 61 81 11
<http://062.cftc-tresor.fr>

CFTC : le syndicat constructif

- 6 -